

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Lettre de Mgr Bruchesi au Maire de Montréal, 241. — Conditions pour gagner l'indulgence in articulo mortis, 242. — A travers les études religieuses, 243. — La question du Fachoda, 243. — Le catholicisme en Angleterre, 244. — Consultation, 245. — A lire, 245. — Le thème favori des ministres protestants, 246. — La guerre anglicane, 246. — Budget de la cité de Québec, 248. — Une loi originale, 247. — Plainte intempestive, 247. — Cynisme, 247. — Le nouveau câble transatlantique, 248. — Découverte d'une nouvelle planète, 218. — Sœur Carlotta, 248. — Petite histoire de l'Eglise, 252. — Mgr l'Archevêque, 256. — Memento hebdomadaire, 256.

Lettre de Mgr Bruchesi au Maire de Montréal.

Archevêché de Montréal, 15 nov. 1898.

A Son Honneur M. Préfontaine Maire de Montréal.

Monsieur le maire,

La "Minerve" de ce matin m'apprend que l'on veut imposer des taxes nouvelles sur nos églises et nos établissements d'éducation et même de charité. Je dis "nouvelles taxes," car vous savez qu'il en existe déjà et d'assez fortes. Pour la Cathédrale seulement, nous avons à payer \$900 d'eau par année, ce qui constitue véritablement une taxe foncière, puisqu'elle est fixée d'après l'évaluation de l'église et du terrain.

Je vois que les messieurs qui ont préparé le projet de la nouvelle charte ont fait des distinctions spécieuses entre établissements charitables et établissements charitables, entre les